

Avancement Attachés principaux

Le taux d'avancement au grade d'attaché principal est paru ce jour au Journal officiel : il est fixé à **10 % pour l'année 2027** et à **12 % pour l'année 2028**.

Si ces taux peuvent paraître plus élevés que ces dernières années, ce n'est évidemment pas un cadeau de l'administration. Il s'agit du reflet de la physionomie des effectifs, qui s'étiolent au fil des années.

En interministériel, voici quelques chiffres concernant les AAE :

- 39 751 agents, soit 1,6 % de la FPE
- Vieillesse marquée (âge moyen ~49 ans)
- 1/3 des effectifs partira à la retraite d'ici 2034

Les effectifs au ministère des Armées :

- Conseillers d'administration de la Défense : 63
- Attachés d'administration hors classe : 242
- Attachés principaux d'administration : 514
- Attachés d'administration : 1 220

Pour la CGT, la carrière des attachés doit se dérouler sur plusieurs grades, et les conditions d'accès difficiles à la hors classe doivent s'assouplir afin de valoriser enfin l'expertise, et pas seulement dans le domaine RH.

Dans un contexte de perte de pouvoir d'achat et d'inflation durable, cette situation est inacceptable.

La CGT rappelle qu'une revalorisation du point d'indice et des grilles salariales n'est en rien accessoire. À titre d'exemple, le début de la grille des attachés commence aujourd'hui à **seulement 6 % au-dessus du SMIC !**

Montreuil, le 27 mars 2026

Partout au ministère des armées, rejoignez la CGT!